

2023

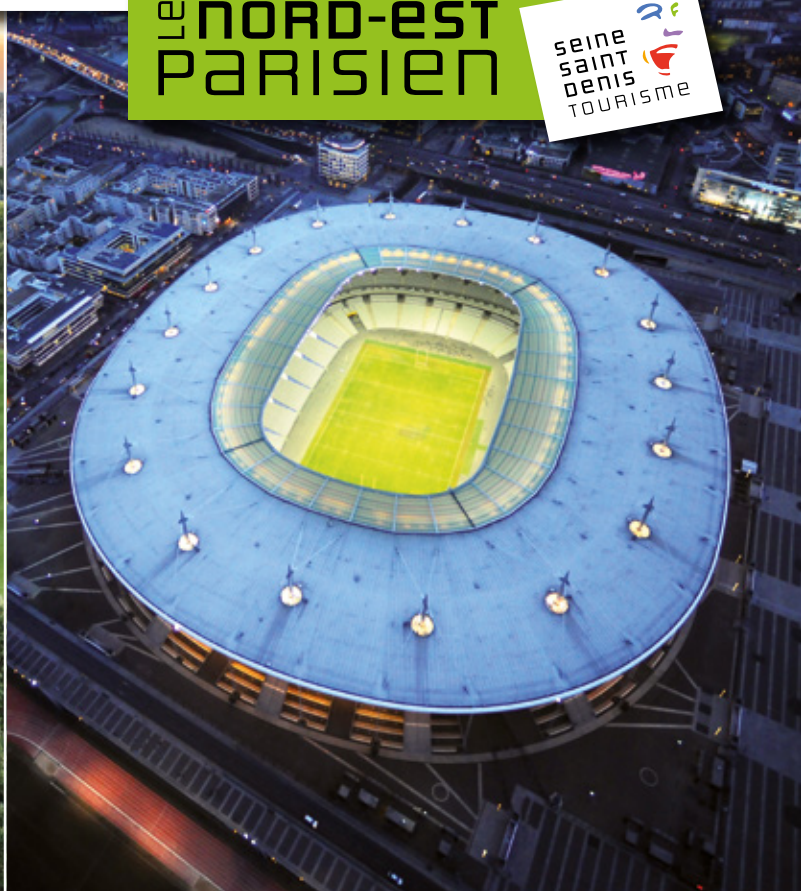
2024

# Circuits groupes



le NORD-EST  
PARISIEN

seine  
saint  
denis  
TOURISME

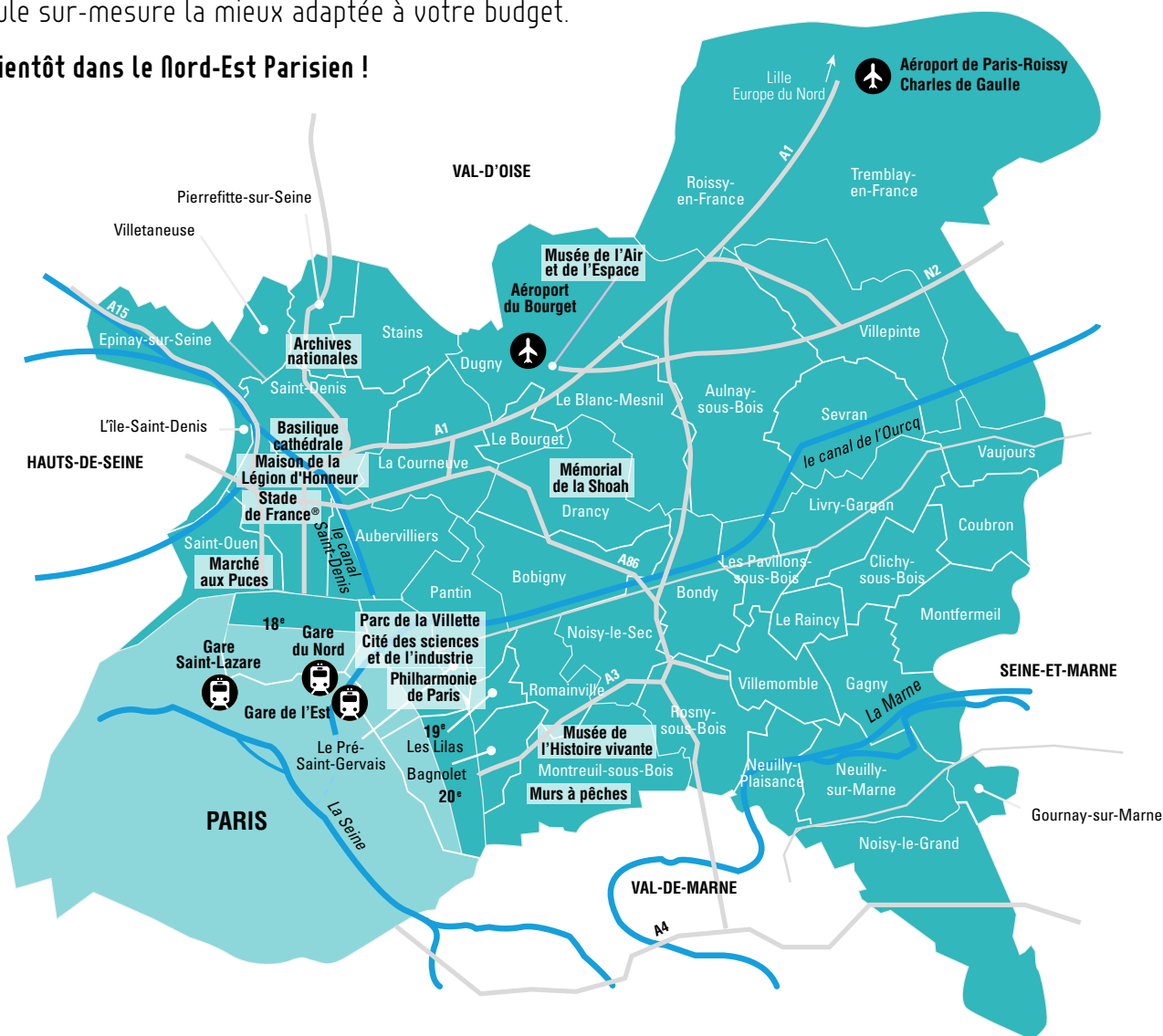


# Vos sorties de groupes dans le Nord-Est Parisien

L'agence de développement touristique de la Seine-Saint-Denis propose des circuits mettant en valeur la richesse et la diversité du Nord-Est Parisien, avec des sites touristiques de renommée internationale tels que la basilique cathédrale de Saint-Denis, le marché aux Puces de Paris Saint-Ouen ou le musée de l'Air et de l'Espace, et de nombreuses visites de quartier, croisières ou balades urbaines street art et nature. Sans oublier le stade de France qui vous ouvre les portes de ses coulisses à l'approche des Jeux olympiques de 2024 !

Notre équipe est à votre disposition pour organiser votre sortie et moduler les circuits au gré de vos envies. Quelle que soit la taille de votre groupe, nous mettons tout en œuvre pour trouver la formule sur-mesure la mieux adaptée à votre budget.

**A très bientôt dans le Nord-Est Parisien !**



## Renseignements et réservations

**Seine-Saint-Denis Tourisme**

Service groupes

140 avenue Jean Lolive

93695 PANTIN Cedex

Tél. : +33 (0)1 49 15 98 98

e-mail : [groupest@tourisme93.com](mailto:groupest@tourisme93.com)

[www.tourisme93.com/groupest](http://www.tourisme93.com/groupest)

# Sommaire

## Nos coups de cœur p. 4-5

- > En route pour les Jeux olympiques et paralympiques 2024
- > Du marché aux Puces de Paris Saint-Ouen au grand magasin la Samaritaine
- > Le Paris d'Haussmann et de Charles Garnier
- > Les coulisses du stade Roland-Garros
- > Parcours Street Art à Montreuil

## Les incontournables p. 6-7

- > Expérience originale à la Basilique de Saint-Denis
- > La vie au camp de Drancy
- > Visite commentée de l'ancienne gare de déportation de Bobigny
- > Au cœur du parc de la Villette et du Musée de la musique
- > La Maison d'Education de la Légion d'Honneur
- > Aux Belles Poules : visite conférence dans une ancienne maison close

## Techniques et savoir-faire p. 8-9

- > La conquête aérienne
- > Dans les coulisses des ateliers d'art de la RMN
- > L'ancienne usine d'orfèvrerie Christofle, une résidence d'artistes et d'artisans
- > A la découverte du Grand Paris Express
- > La Halle Pajol, un bâtiment atypique et écologique
- > Le nouveau tribunal de Paris
- > Les coulisses de l'Unesco

## Balades urbaines p. 10-11

- > Montreuil, un patrimoine industriel riche et vivant
- > Ciné-balade le long du canal de l'Ourcq
- > Sur les traces des Murs à Pêches
- > La dynastie Menier et le musée de la Pharmacie
- > Montmartre secret
- > Les gares parisiennes et leur quartier
- > L'hôtel des ventes aux enchères et le quartier Drouot
- > Histoire des transports parisiens

## Croisières p. 12

- > Croisière histoire et nature sur le canal de l'Ourcq
- > Croisière Street Art sur le canal de l'Ourcq
- > Croisière sur le canal Saint-Martin et la Seine
- > Croisière guinguette sur la Seine

## Senteurs et saveurs p. 13

- > Cuisine indienne et balade gourmande
- > Visite et dégustation à la brasserie Gallia
- > La grande histoire du parfum, visite olfactive
- > Balade gourmande autour du chocolat

> Conditions générales et particulières de vente p.14

> ADN Tourisme - Destination Groupes p. 15



Frais de dossier : 17 € TTC

Légende



durée



nombre de pers. minimum / maximum



collation comprise



déjeuner compris



visite pédestre



accessible en transports en commun

EXCLUSIVITÉ

exclusivité du Nord-Est Parisien



conditions particulières de vente

# Nos coups de cœurs

## Saint-Denis

### En route pour les JOP 2024 !

## Dans les coulisses du Stade, sur les pas de Zidane et Griezmann

Entrez dans les coulisses de la plus grande enceinte sportive et culturelle de France. Vous suivrez le parcours emprunté par les plus grands sportifs, retrouverez l'ambiance des vestiaires et traverserez le tunnel des joueurs qui mène à la pelouse. Au moment d'entrer dans l'arène, fermez les yeux et ressentez toute l'émotion des plus grands matchs comme si vous y étiez ! Votre expérience sera prolongée par la découverte autonome du musée du Stade de France : maquettes, guitares et maillots dédicacés... autant d'objets qui font aujourd'hui du stade un véritable mythe.



## Le Grand Paris des Jeux



Les Jeux olympiques d'été de 2024 auront lieu à Paris et en Seine-Saint-Denis. Le territoire du Grand Paris Nord continue sa métamorphose urbaine afin de s'adapter aux nouveaux enjeux de demain. Ce circuit, en autocar, vous permettra de découvrir les futurs sites olympiques et les équipements existants. Rayonnant autour du Stade de France, habitué des manifestations sportives internationales, le circuit révèle l'histoire de ces quartiers autrefois industriels. Passant non loin de la Plaine Saulnier, site retenu pour la construction du futur centre aquatique olympique et paralympique, il vous emmènera jusqu'à la Cité du cinéma, ancienne centrale électrique reconvertie en studios de tournage, qui accueillera dans sa nef le restaurant des athlètes. Le village des athlètes baptisé Pleyel-Bords de Seine y prendra ses quartiers pour accueillir les 17 000 sportifs attendus, et sera relié à l'Île-Saint-Denis par une passerelle. Un projet ambitieux respectueux de l'environnement et du patrimoine, qui laissera un héritage de qualité à la population.

1 journée

57€  
par personne



min. 20 pers.  
max. 30 pers.

Tous les jours  
Autocar indispensable  
non fourni

## Saint-Ouen - Paris

### Du Marché aux Puces au grand magasin la Samaritaine

## Le Marché aux Puces de Paris Saint-Ouen

Entrez dans le premier marché d'antiquités au monde ! Les Puces de Paris Saint-Ouen sont un site unique, classé pour son ambiance. Votre guide vous emmènera à la découverte de ce marché étonnant regroupant pas moins de 2 500 commerçants répartis sur 10 marchés : **Le Marché Vernaison** fait partie des premiers marchés en 1920, avec ses petites baraques préfabriquées,

louées à des prix excessifs par les brocanteurs et les chiffonniers. **Le Marché Biron** est quant à lui reconnu comme le lieu où l'on trouve des meubles anciens de qualité, des bois dorés, de la verrerie. **Le Marché Jules Valles** est l'endroit des découvertes d'objets insolites et des bonnes affaires. **Le Marché Malik** aménagé sur un ancien terrain maraîcher est un espace dédié aux fripes...



## Visite guidée exclusive de la Samaritaine



Après six années de travaux, la Samaritaine a rouvert ses portes en 2021. Nous vous proposons de découvrir l'histoire de ce grand magasin parisien dont le style Art Nouveau témoigne, aujourd'hui encore, du faste architectural de Paris au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Réalisés par de nombreux artisans d'art, les travaux de restauration ont rendu sa splendeur à l'édifice mythique : la frise et les paons de la verrière, l'escalier central, ou encore les mosaïques de la façade de la rue de la Monnaie. Une touche ultracontemporaine a été apportée à la façade du côté de la rue de Rivoli avec d'immenses panneaux de verre ondulés qui réfléchissent les bâtiments alentour. Une visite au charme fou.

1 journée

64€  
par personne



min. 20 pers.  
max. 20 pers.

Samedis et lundis (dimanche  
avec supplément)

# Nos coups de cœurs

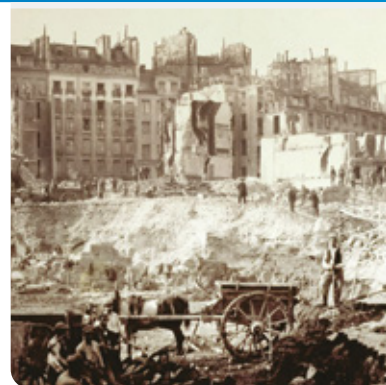
Paris

## Le Paris d'Hausmann et de Charles Garnier

### Partez sur les traces du Baron Haussmann

Dans les années 1850, et en moins de 20 ans, Haussmann modifie en profondeur le visage de la capitale. Il abat des pans entiers de la ville médiévale, vétuste et insalubre, pour la mettre au rang des capitales les plus modernes de l'époque : ouverture de grandes avenues pour améliorer la circulation, création de trottoirs pour les piétons, percement d'un gigantesque réseau

d'égouts (et d'adduction d'eau potable), aménagements de parcs paysagés, construction d'immeubles neufs et confortables à l'architecture bien définie dont vous observerez attentivement les caractéristiques. Le Paris actuel est encore une ville haussmannienne, profondément marquée par la patte de cet urbaniste étonnant, visionnaire... et parfois contesté !



### Visitez l'Opéra Garnier en musique...



Découvrez l'histoire du monument, depuis son inauguration en 1875 par Mac Mahon où Charles Garnier a dû payer son billet d'entrée, au théâtre national qui a la vocation d'être une académie de musique, de chorégraphie et de poésie lyrique.

Vous empruntez le Grand Escalier pour découvrir la somptueuse nef haute de 30 mètres et bâtie en marbre de plusieurs couleurs. La visite se poursuit par le foyer, la salle de spectacle et son plafond commandé par Malraux et peint par Marc Chagall, le salon du Glacier terminé après l'ouverture du Palais Garnier, et caractéristique de l'esthétique de la Belle Époque.

Le guide aura plaisir à vous raconter les nombreux récits et anecdotes liés à ce monument grandiose, si évocateur du nouveau Paris au XIX<sup>e</sup> siècle.

La visite sera rythmée par des intermèdes musicaux.

🕒 1 journée

**57€**  
par personne

6h



min. 20 pers.



Tous les jours

Paris

## Les coulisses du stade Roland-Garros

En véritable privilégié, vous marcherez dans les pas des plus grands champions qui ont marqué l'histoire du tournoi de Roland-Garros, de Rafael Nadal à Steffi Graf, en passant par Björn Borg ou encore Chris Evert.

Dans les coulisses du stade, de la frénésie des salles de presse aux derniers instants de concentration des joueurs dans les vestiaires, ce sont autant de décors insolites que d'atmosphères uniques dont vous ferez l'expérience lors de cette visite guidée exclusive.

L'émotion sera à son comble lorsque, comme les plus grands vainqueurs des trophées de Roland-Garros, vous empruntez le couloir qui mène au court – comme invités à venir disputer une finale suivie par des millions de personnes. Une visite insolite et essentielle pour qui veut comprendre l'histoire, les rouages et les secrets d'un établissement sportif majeur au rayonnement international.



🕒 1/2 journée

**13<sup>50</sup>€**  
par personne

1h30



min. 20 pers.  
max. 30 pers.

Du mardi au dimanche

Montreuil

## Parcours Street Art

Cap à Montreuil, à l'est de Paris, dans l'un des territoires les plus activistes de la scène Graffiti française depuis ses débuts.

Des ruelles paisibles aux terrains d'expression libre au graffiti, chaque détour vaut son lot de surprises. Entre lettrages anciens et clins d'œil poétiques, les artistes montreuillois et parisiens s'en sont donné à cœur joie pour disséminer leurs plus beaux chefs-d'œuvre dans la commune.

L'équipe de Fresh Street Art Tour Paris souhaite partager sa passion avec le plus grand nombre et transmettre les clés de compréhension de cette discipline artistique multifacettes née dans la rue et qui envahit aujourd'hui les galeries. En leur compagnie, vous êtes sûr de vous en prendre plein les yeux et de repartir la tête bien remplie !



🕒 1/2 journée

**15€**  
par personne

1h30



min. 15 pers.  
max. 30 pers.

Tous les jours

# Les incontournables

## Saint-Denis

### Expérience originale à la Basilique de Saint-Denis

#### La Basilique-cathédrale de Saint-Denis

Construite sur la tombe de saint Denis, évêque missionnaire mort vers 250, la Basilique-cathédrale est le premier chef-d'œuvre monumental de l'art gothique au XIII<sup>e</sup> siècle. Conçue par l'abbé Suger, sa construction fut achevée au temps de saint Louis, au XIII<sup>e</sup> siècle, et elle fut restaurée par Viollet-le-Duc au XIX<sup>e</sup> siècle. Son architecture est remarquable par la diversité de ses styles et la richesse des vitraux.

Aujourd'hui la Basilique est à la fois une église paroissiale et un symbole de l'histoire de France. On peut y admirer le plus grand ensemble de sculptures funéraires dans le monde avec ses 70 gisants et tombeaux de souverains, dont ceux de Dagobert, François 1er, Catherine de Médicis et Louis XVI.



#### Atelier d'initiation à la sculpture sur pierre



Après le déjeuner, vous participerez à un atelier d'initiation à la sculpture sur pierre, proposé dans le cadre d'un événement historique qui se prépare à Saint-Denis : le remontage de la flèche de sa basilique. Au cœur de la ville, l'association *Suivez la flèche* fait découvrir un travail d'exception : tailleurs de pierre, comme au temps des bâtisseurs de cathédrales. Cet atelier permettra aux participants de réaliser leur propre sculpture et de repartir avec leur création. Les outils nécessaires à cette réalisation seront fournis sur place.

1 journée

55€  
par personne



min. 20 pers.  
max. 24 pers.

Tous les jours ???  
D'avril à octobre

## Drancy

### La vie au camp de Drancy

Consacré à l'histoire juive durant la Seconde Guerre Mondiale, le Mémorial de la Shoah de Drancy propose une exposition sur le quotidien des internés du camp et l'organisation des déportations, à travers des documents d'archives, photos et témoignages vidéo. Votre visite se poursuit en face du Mémorial, à la Cité de la Muette. Construite dans les années 1930, elle était à l'origine destinée à accueillir des logements. En juin 1940, elle fut réquisitionnée par les autorités nazies pour en faire un camp de regroupement de juifs. Entre mars 1942 et l'été 1944, 63 000 juifs y seront retenus avant d'être déportés vers les camps de Pologne, depuis la gare de Bobigny située non loin de là. La Cité de la Muette a retrouvé son usage d'habitat collectif. Elle est classée « Site Protégé » depuis 2011.



1/2 journée

35€  
par personne



min. 20 pers.  
max. 30 pers.

Du lundi au jeudi

## Bobigny

PROCHAINEMENT!

### Visite commentée de l'ancienne Gare de Déportation à Bobigny

De l'été 1943 à l'été 1944, l'ancienne gare de Bobigny devient un des lieux de la déportation des juifs de France par l'Allemagne nazie et le gouvernement de Vichy. D'ici 21 convois sont organisés et 22 453 hommes, femmes et enfants, sont déportés du camp d'internement de Drancy, principalement vers le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Rare site ferroviaire resté presque dans son état d'origine, elle présente in situ à travers les traces matérielles, le processus programmé et organisé de la déportation, le départ du camp de Drancy, le long voyage et son arrivée, vers le centre de mise à mort. La gare de Bobigny représente la dernière image de la France que les déportés juifs ont emportée avec eux. Ce fut aussi pour eux leurs derniers pas sur le sol français. Ici, s'énonce aussi la mémoire de tous les déportés juifs de France: 74 stèles commémorent également les 74 convois partis de France.



# Les immanquables

Paris

## Au cœur du parc de la Villette et du Musée de la musique

### Balade dans le plus grand espace vert parisien

La grande halle de la Villette, ancienne salle des ventes réalisée sous la direction de Victor Baltard, fut le premier signe de matérialisation du site et de son environnement en 1985.

Le Parc accueille aussi le Zénith (1984) et le Conservatoire de Musique (1990), la cité des sciences et de l'industrie (1986) spécialisée dans la diffusion de la culture scientifique et technique. Elle est une

autre reconversion réussie d'un bâtiment des anciens abattoirs due à Adrien Fainsilber. L'ensemble a été complété par la Cité de la Musique en 1997, réalisée par l'architecte Christian de Portzamparc. Depuis 2015, un nouvel univers sonore est venu s'ajouter avec la Philharmonie de Paris. Cette réalisation se reflète dans la géode, une architecture d'exception qui a fêté des 30 ans en 2015.



### Le Musée de la musique



Héritier du cabinet d'instruments du Conservatoire constitué sous la Révolution française, le Musée de la musique conserve un patrimoine instrumental exceptionnel, connu à travers le monde et repéré par les plus grands musiciens. Longtemps hébergée au Conservatoire, sa collection est finalement redéployée en 1997 au cœur de la nouvelle Cité de la musique, et l'institution rebaptisée « Musée de la musique ». Cette conversion, qui fait acte de refondation, engage un programme muséologique ambitieux. Il s'agit d'inscrire désormais le patrimoine instrumental dans une histoire culturelle élargie, ouverte notamment aux autres arts.

🕒 1 journée  
**53€**  
par personne

🕒 6h 🍴 🚶 M

👥 min. 20 pers.  
Du mardi au dimanche

Saint-Denis

## La maison d'éducation de la Légion d'honneur

Juste à côté de la Basilique-cathédrale, poussez la porte cochère pour entrer dans l'ancienne abbaye royale de Saint-Denis qui a illuminé des siècles durant l'histoire artistique, politique et spirituelle du monde franc et fut transformée dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle en un établissement scolaire, pas tout à fait comme les autres. C'est, en effet, la seconde maison d'éducation des filles de la Légion d'honneur, créée par Napoléon, par décret en 1805, pour assurer l'instruction des jeunes filles orphelines.

C'est un lieu magique, hors du temps, en plein cœur de la ville. Les bâtiments du XVIII<sup>e</sup> siècle portent l'empreinte d'architectes de renom, et après avoir accueilli les moines de l'abbaye bénédictine, ils seront transformés en 1795 en hôpital militaire. Depuis 1812, ils reçoivent en internat des élèves de la seconde jusqu'à la terminale.

🕒 1/2 journée  
**24€**  
par personne

🕒 3h 🚶 M ☕

👥 min. 20 pers.  
max. 30 pers.

Du lundi au vendredi et en dehors des vacances scolaires



Paris

## Aux Belles Poules : visite conférence dans une ancienne maison close

Inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1997, « Aux Belles Poules » est le seul établissement dont le décor est resté quasiment intact. En témoigne la beauté de ses murs, véritables chefs-d'œuvre de l'art déco. Les magnifiques mosaïques, céramiques et fresques érotiques sont l'ultime témoignage d'une esthétique bourgeoise qui dissimulait l'exploitation et la vulnérabilité des femmes qui y étaient recrutées derrière une imagerie affriolante.

Existant de 1870 à 1948, ce haut lieu de l'histoire parisienne a abrité jusqu'à 31 travailleuses, et a connu son apogée pendant les années 20. Au cours de cette conférence, votre guide vous racontera l'aventure folle de ce lieu et reviendra sur l'histoire méconnue des maisons closes et la prostitution à Paris.

🕒 1/2 journée  
**26€**  
par personne

🕒 1h30 🚶 M ☕

👥 min. 20 pers.  
max. 40 pers.

Du mercredi au vendredi



# Techniques et savoir-faire

## Roissy en France - Le Bourget

### La conquête aérienne

#### L'aéroport de Paris Charles de Gaulle

À bord de votre propre autocar, vous découvrirez les zones publiques de la mégapole CDG qui comprend 3 terminaux dont le premier, de forme circulaire qui fut inauguré le 8 mars 1974 par le Premier Ministre Pierre Messmer. La visite vous conduira en zone de fret (plus de 2 milliards de tonnes de fret par an), les aérogares (plus de 60 millions de passagers), la zone d'affaires

Roissypôle, les zones techniques et les tours de contrôle. Et assistez à un décollage ou un atterrissage : 1500 atterrissages et décollages par jour ! La visite est assurée par des pilotes ou professionnels de l'aviation qui partagent leur expérience et leur passion. Ils étaient d'ailleurs également spécialistes de vols sur Concorde dans le cadre d'un partenariat avec Air France.



#### Le musée de l'Air et de l'Espace



Depuis la Salle des huit colonnes, découvrez le musée de l'Air et de l'Espace qui a fêté ses 100 ans en 2019, mais aussi la réouverture de la Grande Galerie, un lieu exceptionnel consacré aux origines de l'aérostation, de l'aviation de la Grande Guerre. Jusqu'en 2024, le musée va poursuivre sa transformation. À travers une scénographie remarquable, venez découvrir des pièces d'époque, parfois inédites, telles que le « France », le premier dirigeable et sa nacelle en osier, mais aussi des avions mythiques, des affiches, des tableaux, dans la Grande Galerie, qui était l'aérogare historique de l'aéroport Paris-Le Bourget. Bien d'autres halls abritent la riche collection du musée, dont le hall de l'Espace avec des satellites, de nombreuses maquettes et des tenues de vol. Vous aurez également accès aux Concorde, aux soutes du Boeing 747, et au Sierra Delta.

🕒 1 journée

**58€**  
par personne



👥 min. 20 pers.

Du mardi au samedi  
Dimanche nous consulter  
Autocar indispensable non fourni

## Saint-Denis

### Dans les coulisses des ateliers d'art de la RMN

En visitant les ateliers d'art de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais, basés à Saint-Denis et anciennement dénommés « les ateliers de moulage et de chalcographie du Louvre », aux savoir-faire reconnus dans le monde entier, vous vous familiariserez avec les procédés traditionnels de l'impression en taille douce, les techniques de moulage et de la patine. Depuis 1895, la Réunion des musées nationaux s'est vu confier une collection de plus de 13 000 planches gravées et un fonds de moulages, véritable répertoire de la sculpture mondiale, des origines aux temps modernes, c'est ici que sont reproduits les chefs-d'oeuvre sculptés de nos musées.

EXCLUSIVITÉ

🕒 1/2 journée

**240€**  
par groupe



👥 min. 10 pers.  
max. 15 pers.

Dispo : nous consulter



## Saint-Denis

### L'ancienne usine d'orfèvrerie Christofle, résidence d'artistes et d'artisans

Christofle s'est implanté à Saint-Denis en 1877. L'usine, fondée par Charles Christofle, a été vendue en 2007 et désaffectée. Votre groupe découvrira un lieu de mémoire unique avec son architecture d'origine. Votre guide évoquera toutes les étapes de la chaîne de fabrication, et montrera aux visiteurs des matrices et mandrins qui permettaient le façonnage des éléments d'orfèvrerie. Il parlera plus largement du territoire, première plaine usinière d'Europe aux portes de Paris durant l'essor industriel à partir de 1850. À présent, plus de 200 artistes dont le collectif SOUKMACHINES, des artisans, une usine de réemploi et des tournages d'émissions de télévision comme Affaire Conclue, ont remplacé les ateliers d'orfèvrerie. Le Groupe immobilier QUARTUS qui a acquis le site en 2016, souhaite en faire un superbe village industriel à deux pas de Paris.

🕒 1/2 journée

**12€**  
par personne



👥 min. 15 pers.  
max. 17 pers.

Dispo : nous consulter





# Techniques et savoir-faire

## Saint-Ouen

### A la découverte du Grand Paris Express

La Fabrique du métro, ouverte depuis 2018, est un lieu d'expérimentation et de communication autour du Grand Paris Express. Cette gare grandeur nature reconstituée et évolutive permet aux salariés de la Société du Grand Paris et de leurs partenaires de venir tester leurs concepts, tant d'un point de vue esthétique et graphique que fonctionnel.

Architectes, designers, graphistes, ingénieurs ou encore étudiants s'y côtoient afin d'imaginer conjointement les 200km de lignes et les 68 gares de ce nouveau réseau.

A travers cette visite guidée, vous aurez l'occasion de comprendre les étapes de construction et le fonctionnement d'un tunnelier, de vous projeter dans un futur quai de gare reproduit à échelle 1 (sur 25 mètres), d'embarquer à bord d'une future rame, de voir à quoi ressemblera les espaces d'accueil et les services présents en gare, de découvrir les maquettes des 68 gares qui composeront le projet titanique du Grand Paris Express... Tout ceci grâce à des espaces reconstitués, des dispositifs numériques, des images de synthèse, des vidéos ou encore des maquettes.

👉 1/2 journée

14€

par personne



min. 8 pers.  
max. 25 pers.

Lundi, mercredi, vendredi



## Paris

### La Halle Pajol, un bâtiment atypique et écologique

Au cœur du quartier de la Chapelle, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, venez découvrir la Halle Pajol, cette ancienne halle SNCF édifée en 1926 pour servir de plateforme de chargement, reconvertie en bibliothèque municipale et auberge de jeunesse d'une capacité de 330 lits.

Pendant son fonctionnement jusqu'au début des années 1990, elle était desservie par quatre voies ferrées. Devenue friche urbaine, la Ville de Paris eut l'idée de construire des logements sur l'emplacement, mais ce projet, déplaisant aux associations et riverains, fut abandonné et l'espace occupé de façon éphémère, entre autres, par des artistes, jardins partagés, associations socio-culturelles...

En 2013, la Halle Pajol a été réhabilitée. Elle accueille plus de 1500 panneaux solaires sur sa toiture ce qui en fait la 2<sup>e</sup> plus grande centrale solaire photovoltaïque urbaine de France. Elle reste un témoignage patrimonial et industriel qui a fortement marqué l'histoire de ce quartier.

👉 1/2 journée

120€

par groupe



min. 10 pers.  
max. 25 pers.

Du lundi au vendredi



## Paris

### Le nouveau tribunal de Paris

Le 16 avril 2018 est un tournant dans l'histoire deux fois millénaire du Tribunal de Grande Instance de Paris, jusqu'alors situé sur l'île de la Cité. Situé dans le quartier des Batignolles, il a été conçu par le plus parisien des architectes italiens, Renzo Piano.

C'est tout en lumière et en hauteur que s'érige la tour imaginée par l'architecte. En trois parties superposées et de tailles décroissantes, ses 38 étages la font culminer à 160 mètres et en fait le deuxième bâtiment habité le plus haut de Paris, derrière la Tour Montparnasse et ses 210 mètres. C'est là que circulent et plaident les plus grands avocats. Chaque jour, c'est plus de 7 000 personnes qui y circulent.

A la fin de la visite, chacun aura la possibilité d'assister aux procès en direct, et ainsi d'entrer dans les salles d'audiences du Tribunal pour illustrer la magistrature.

👉 1/2 journée

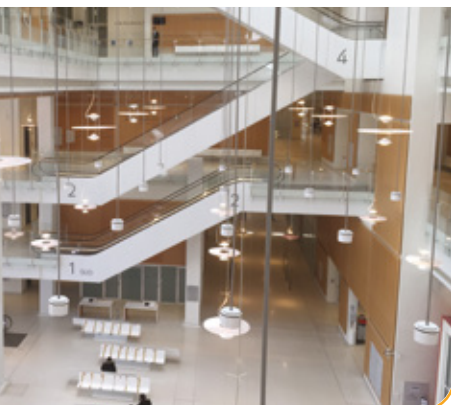
16€

par personne



min. 20 pers.  
max. 25 pers.

Du lundi au samedi



## Paris

### Les coulisses de l'Unesco

Située à proximité du Champ-de-Mars et de la Tour Eiffel, la Maison de l'UNESCO abrite le siège de l'agence spécialisée de l'Organisation des Nations unies (ONU) depuis 1958. Trésor de l'architecture moderne, elle est le fruit de la collaboration entre plusieurs figures emblématiques du XX<sup>e</sup> siècle, dont les trois architectes : Bernard Zehrfuss, Marcel Breuer et Pier Luigi Nervi. Vous traverserez les espaces emblématiques de l'établissement, comme ses impressionnantes salles de conférences, ses couloirs en béton, le seul jardin japonais de Paris ou encore l'espace de méditation conçu par le célèbre architecte japonais Tadao Ando.

Que vous soyez intéressés par les missions de l'UNESCO, férus d'art et d'architecture, ou tout simplement désireux de connaître le fonctionnement de cette organisation au service de la paix, cette visite guidée insolite au cœur de Paris saura éveiller votre curiosité et vous enthousiasmer.

👉 1/2 journée

12<sup>50</sup>€

par personne



min. 20 pers.  
max. 30 pers.

Du lundi au vendredi



# Balades urbaines

## Montreuil

### Montreuil, un patrimoine industriel riche et vivant

Au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, la ville de Montreuil a vu naître de nombreuses fabriques et usines, en lien avec le développement de Paris et des communes de la petite couronne.

Au pied du village horticole, dans ce que l'on appelle le « bas Montreuil », s'est développé un tissu d'industries aussi varié que des distilleries (Pernod fils), fabriques de jouet, de pianos (Klein), de papiers peints (Dumas), des confiseries, des ateliers de métallurgie, ferblanterie, peausserie, ainsi que des parfumeries et les studios de cinéma Pathé et Méliès.

Au fil des rues et des lieux, vous découvrirez les traces architecturales laissées par les anciennes usines et la mémoire ouvrière de cette période.

🕒 1/2 journée

15€

par personne



👤 min. 15 pers.  
👤 max. 25 pers.

Tous les jours



## Paris

### Ciné-balade le long du canal de l'Ourcq

La balade débute au bassin de la Villette avec le film *Zéro de conduite* avec les quelques répliques cultes du cinéma français inscrites sur les façades du cinéma. Puis, le long du canal de l'Ourcq jusqu'au parc de la Villette, vous retrouverez les lieux de tournage de nombreux films : des classiques de Marcel Carné et Jacques Prévert pour lesquels certains décors subsistent, ou des films plus récents comme *Mesrine*, *Micmacs à tire-larigot*, *Le Péril Jeune...*

Enfin, pour la première fois, parce que le décor le permet, vous retrouverez des scènes de nos meilleures séries françaises (*Engrenages*, *Le Bureau des Légendes*, *Baron noir* ou *10%*). Certains films racontent aussi le quartier de la Villette du temps des abattoirs et le canal des éclusiers et des ouvriers. Des films à grand succès ou moins connus, que vous découvrirez grâce aux nombreuses anecdotes, photos et extraits vidéo sur tablette.

🕒 1/2 journée

15€

par personne



👤 min. 15 pers.

Tous les jours



## Montreuil

### Sur les traces des Murs à Pêches

Une visite de découverte des maisons des horticulteurs et du site classé des Murs à Pêches, à travers un parcours dans le vieux Montreuil et ses ruelles si atypiques.

La culture de la pêche contre les murs a débuté au XVII<sup>e</sup> siècle et s'est étendue sur l'ensemble du territoire montreuillois jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'orientation des murs était parfaitement calculée pour tenir compte de la pente et de l'ensoleillement. Les murs emmagasinaient ainsi la chaleur dans la journée pour la restituer aux fruits et aux arbres pendant la nuit.

Les horticulteurs étaient capables de produire de belles et bonnes pêches de plus de 400 grammes. Leurs fruits étaient servis à la table des gouvernants de l'époque comme le Tsar, la Reine d'Angleterre... ou encore le Roi Louis XIV !

🕒 1/2 journée

9€

par personne



👤 min. 15 pers.

Tous les jours



## Paris

### La dynastie Menier et le musée de la Pharmacie

Cette dynastie a marqué l'industrie du chocolat en possédant la plus grande chocolaterie du monde au XIX<sup>e</sup> siècle. À la tête de la famille, Emile-Justin Menier fait construire un superbe hôtel particulier, toujours visible au bord du parc Monceau.

Ses deux fils, Gaston et Henri, vont faire de même. Les deux demeures possèdent des caractéristiques architecturales remarquables et surtout des cours intérieures exceptionnelles. Un des bâtiments nous ouvrira exceptionnellement ses portes et nous permettra de comprendre l'histoire des Menier, ainsi que le lien entre chocolat et pharmacie. Ce sera également l'occasion de découvrir un escalier incrusté de mosaïques unique et aussi de visiter le musée le plus méconnu de Paris !

Vous seront également présentés lors de la visite le moulin Saulnier et la ville de Noisiel, ainsi que les différentes cultures liées aux médicaments et qui se trouvaient sur tout le territoire grand parisien.

🕒 1/2 journée

23€

par personne



👤 min. 15 pers.  
👤 max. 20 pers.

Du lundi au vendredi



# Balades urbaines

Paris

## Montmartre Secret

Votre guide vous révélera les secrets de Montmartre, lors de cette balade hors des sentiers battus dans un quartier pourtant si connu. Montmartre, cette ancienne commune autrefois à l'extérieur de Paris est devenue une étape incontournable des touristes à Paris. Toutefois il est possible de trouver des coins tranquilles qui racontent tout autant Montmartre. Cette visite guidée suit un itinéraire en dehors des grands flux du quartier, mais elle ne fera évidemment pas l'impasse sur certains lieux iconiques.



👉 1/2 journée  
**15€**  
par personne



👤 min. 20 pers.  
max. 30 pers.

Tous les jours

Paris

## Les gares parisiennes et leur quartier

Participez à une visite culturelle dans le quartier d'une grande gare parisienne, avant d'y pénétrer avec votre guide. Au-delà de l'histoire de l'édifice, vous découvrirez le rôle qu'une gare joue sur l'évolution de son quartier. Trois parcours au choix :

- **La gare du Nord** est la 2<sup>e</sup> gare du monde en matière de trafic voyageur. Dans son quartier : l'ancien Enclos Saint-Lazare, l'église Saint-Vincent de Paul, le marché couvert
- **La gare de l'Est** dont la façade ferme la perspective de l'axe nord-sud percé par le baron Haussmann. Dans son quartier : le mur végétal de Patrick Blanc, l'ancien couvent des Récollets, l'église Saint-Laurent...
- **La gare Saint-Lazare**, inscrite au titre des monuments historiques, est la 1<sup>ère</sup> gare édifée en Île-de-France dès 1837. Dans son quartier : l'église de la Madeleine, les grands magasins...



👉 1/2 journée  
**15€**  
par personne



👤 min. 15 pers.  
max. 20 pers.

Tous les jours

Paris

## L'hôtel des ventes aux enchères et le quartier Drouot

Cette découverte de quartier vous permet de faire une halte à l'intérieur du mythique Hôtel Drouot et d'assister à des enchères. L'Hôtel Drouot est la plus ancienne institution de ventes aux enchères publiques, au monde et fut inauguré en juin 1852, comprenant 14 salles de vente... C'est un lieu d'échanges de pièces de grande valeur ou d'objets de collections qui attirent des connaisseurs du monde entier. Mais savez-vous, qu'en fait, c'est un lieu ouvert à tous ? La guide expliquera à votre groupe, avant de pénétrer dans les lieux, son fonctionnement, avec ses codes, l'histoire de cette institution, mais aussi des anecdotes (pas de commentaires à l'intérieur du bâtiment). Vous découvrirez tout un vocabulaire propre aux enchères : commissaires-priseurs, Cols rouges, prix de réserve, folle enchère... Vous pourrez librement circuler pour découvrir les salles d'exposition et aussi vous asseoir pour vivre, en direct, des ventes aux enchères, avec les prix qui ne cessent de s'envoler.

👉 1/2 journée  
**16€**  
par personne



👤 min. 20 pers.  
max. 25 pers.

Du lundi au vendredi



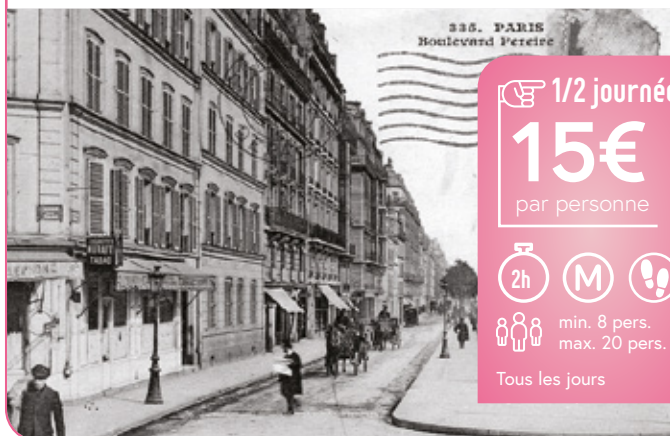
Paris

## Histoire des transports parisiens

Depuis la gare Pereire-Levallois, partez à la découverte de l'histoire des transports parisiens à partir de lieux ferroviaires emblématiques du 17<sup>e</sup> arrondissement

Un voyage dans le temps pour comprendre l'origine et le développement des omnibus à chevaux, du métropolitain, du tramway, des bus, du RER, du réseau Transilien, des grandes gares parisiennes... sans oublier les aéroports, dont celui du Bourget, et les deux rocadés ferroviaires mythiques franciliennes : la Petite et la Grande ceinture.

Ce périple sera également l'occasion de mettre en perspective le réseau de transport actuel de l'Île-de-France, héritage des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, avec les infrastructures de demain, à l'image des 200 km de lignes de métro du Grand Paris Express, actuel plus grand chantier urbain d'Europe.



👉 1/2 journée  
**15€**  
par personne



👤 min. 8 pers.  
max. 20 pers.

Tous les jours

# Croisières

## Canal de l'Ourcq **PROCHAINEMENT!**

### Croisière histoire et nature sur le canal de l'Ourcq

Acquis par le Département de la Seine-Saint-Denis en 2022, le *Pierre Simon Girard* naviguera à nouveau sur le canal de l'Ourcq en 2023.

Long de 26 mètres et fort d'une capacité de 50 places, ce bateau porte le nom de l'ingénieur à l'origine de la construction du canal de l'Ourcq et du canal Saint-Denis. Après sa participation à l'expédition d'Égypte, Napoléon Bonaparte a en effet chargé Pierre Simon Gérard d'approvisionner Paris en eau potable, ce qui a conduit à la création des canaux.

Le *Pierre Simon Girard* dispose d'un fond plat qui lui permet de naviguer sur la petite section du canal de l'Ourcq – inaccessible aux bateaux de taille plus importante. À son bord, nous vous proposons de belles croisières culturelles, historiques et environnementales. Petit plus : il est possible d'y embarquer son vélo !



## Canal de l'Ourcq

### Croisière Street Art sur le canal de l'Ourcq

Ce canal est un lieu d'expression privilégié des artistes urbains du nord-est parisien, où fleurissent les commandes privées et publiques, et le graffiti sauvage. Lors de cette croisière commentée, vous découvrirez la diversité technique et stylistique de l'art urbain, à travers les œuvres situées entre le bassin de la Villette et Bondy.

À Pantin, le parcours longera la silhouette étendue de Marion Cotillard ; plus loin, le « mur » de Bobigny, terrain d'expérimentation des graffeurs vous surprendra, tandis que la fresque de Batsh *Regarde-Moi* ne vous laissera pas indifférent lorsque vous arriverez en vue du pont de Bondy.



1/2 journée

**44€**  
par personne

2h M

min. 50 pers.  
max. 80 pers.

Du lundi au vendredi.

Tarif week-end :  
nous consulter

## Canal Saint-Martin et la Seine

### Croisière sur le canal Saint-Martin et la Seine

La croisière débute par le passage sous le pont levant de Crimée, puis se poursuit le long du bassin de la Villette. Le bateau franchit ponts tournants et écluses (écluse de Jaurès, écluse des Récollets...), avec précaution, jusqu'à l'écluse du port de l'Arsenal, et glisse sous la Bastille pour s'engouffrer, ensuite, sous une mystérieuse voûte souterraine percée de puits de lumière naturelle pour arriver sur la Seine. Des lieux incontournables de la capitale se succéderont sous vos yeux : les hôtels particuliers de l'île Saint-Louis, la cathédrale Notre-Dame, le Musée du Louvre, le jardin des Tuileries... un voyage magique... jusqu'au Port de Solferino, en contrebas du Musée d'Orsay.



1/2 journée

**16€**  
par groupe

2h30 M

min. 20 pers.

Du lundi au vendredi.

Tarif week-end :  
nous consulter

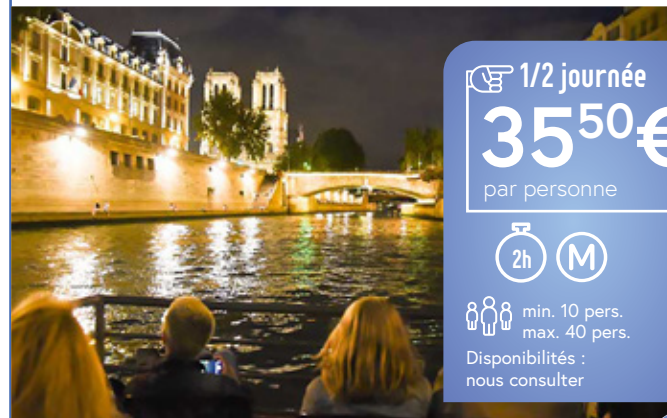
## Seine

### Croisière guinguette sur la Seine

Embarquez depuis le port de l'Arsenal, situé au cœur du quartier très animé de la Bastille, et naviguez à bord d'un bateau avec terrasse pour une croisière festive dans un esprit guinguette ! Retrouvez l'ambiance des bals populaires avec lampions, guirlandes et décor vichy ! Laissez-vous transporter par l'ambiance joyeuse et décontractée à bord, dansez au rythme de la musique entraînante et profitez de planches à partager et d'un verre de vin.

Au programme : 2 heures de croisière avec passage d'une écluse pour sortir en Seine où vous profiterez d'une vue exceptionnelle sur les ponts et monuments de Paris, jusqu'à la Tour Eiffel scintillant de mille feux. Un cadre féérique pour une croisière conviviale, joyeuse et festive.

Le tarif comprend : la croisière, l'animation musicale, une planche de charcuterie et fromages (pour 2 personnes), un verre de vin par personne. Option coupe de champagne possible. Retour au port de l'Arsenal.



1/2 journée

**35<sup>50</sup>€**  
par personne

2h M

min. 10 pers.  
max. 40 pers.

Disponibilités :  
nous consulter

# Senteurs et saveurs

## La Courneuve

### Cuisine indienne et balade gourmande

Votre guide Raphaëlle vous emmène en balade pour un parcours gustatif à la rencontre des cuisines du sous-continent indien : l'Inde, le Pakistan, le Sri Lanka et le Bangladesh.

Ce sera l'occasion de découvrir la grande diversité et la richesse de ces cuisines avec des recettes et des astuces. Des restaurants aux étals des épicerie et des bazars, nous vous raconterons des histoires de cuisine et de cuisiniers qui se cachent derrière les boîtes d'épices et les pots de pickles, tout en dégustant de-ci de-là des spécialités sucrées et salées.



1/2 journée

22€

par personne



min. 7 pers.  
max. 20 pers.  
Lundi, mercredi, jeudi,  
samedi

## Pantin

### Visite et dégustation à la brasserie Gallia

Venez découvrir le processus de fabrication de cette bière artisanale, ainsi que les différentes recettes de la marque Gallia mises au point par leur maître-brasseur. La visite se poursuit par une dégustation de bière.

Gallia est une marque de bière emblématique de Paris de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Dans les années 60, menacée par la concurrence et la concentration des brasseries, la production de la bière Gallia est abandonnée. Elle connaît depuis 2009 une deuxième vie sous l'impulsion de Guillaume Roy et Jacques Ferté, deux jeunes entrepreneurs qui décident de relancer Gallia avec l'accord d'un descendant de la marque.



1/2 journée

15€

par personne



min. 10 pers.  
max. 15 pers.  
Du mardi au vendredi  
après-midi

## Paris

### La grande histoire du parfum, visite olfactive

Au cours de l'Histoire, Paris a été à la fois connue pour être l'une des villes les plus malodorantes d'Europe puis le berceau des parfumeries les plus réputées du monde. Une ambivalence que nous vous proposons de découvrir à travers une balade olfactive menée par Sophie Irlès, experte parfum.

Au cœur du luxueux quartier Saint-Honoré, nous vous invitons à mettre vos sens en éveil à travers l'histoire de grandes maisons de parfum, le tout illustré par des séances d'olfaction de matières premières et de parfums iconiques. Ce parcours vous permettra également de comprendre la composition des fragrances, l'évolution des modes olfactives au fil du temps ou encore les enjeux de cette industrie.



1/2 journée

25€

par personne



min. 8 pers.  
max. 15 pers.  
Tous les jours

## Paris

### Balade gourmande autour du chocolat

Une balade réservée aux gourmands... le chocolat, plaisir de tous les sens !

Tout le monde, ou presque aime le chocolat, et comme le reconnaît l'adage : "Neuf personnes sur dix aiment le chocolat. La dixième est une menteuse".

Boisson des Dieux chez les Mayas et les Aztèques, entré en France par Bayonne et la cour de Louis XIV, le cacao se décline de bien des manières : en boisson, en tablettes, en confiseries de chocolat, en barre, en poudre, en pâtes à tartiner et en chocolat de couverture. Plaisir de tous les sens, dégustation, bonnes adresses, histoire, littérature, cinéma, chansons, économie et exploitation, tout savoir sur le chocolat. Vous découvrirez, dans le quartier du marais, de nombreuses boutiques, grandes maisons et artisans chocolatiers et aurez le plaisir de déguster plusieurs de leurs créations.



1/2 journée

17€

par personne



min. 10 pers.  
max. 12 pers.  
Du lundi au samedi

## CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE VENTE

### Art. 1<sup>er</sup> – PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales et particulières de vente régissent les relations entre Seine-Saint-Denis Tourisme, organisme local de tourisme prévu à l'article L211-1 (II) du code du tourisme et membre du réseau Tourisme & Territoires, et ses clients.

Ces conditions de vente s'inscrivent dans le strict respect de la réglementation en vigueur et s'appliquent à toute réservation effectuée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018. Elles annulent et remplacent toutes les versions antérieures de conditions générales et particulières de vente proposées par Seine-Saint-Denis Tourisme. Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales et particulières de vente et en avoir accepté les termes en signant la réservation proposée par Seine-Saint-Denis Tourisme et/ou qui forme, avec les présentes conditions générales et particulières de vente, le Contrat, tel que ce terme est défini à l'article 2 ci-après.

### Art. 2 – DÉFINITIONS

Vendeur : désigne Seine-Saint-Denis Tourisme, organisme local de tourisme, membre du réseau Tourisme & Territoires, et qui propose à la vente des Prestations touristiques sur sa zone géographique d'intervention. Client : désigne la personne qui achète ou réserve une Prestation touristique, étant entendu que le Client peut ne pas être le bénéficiaire ou participant de la Prestation touristique, selon que le Client souhaite bénéficier personnellement de la Prestation touristique ou qu'il souhaite en faire bénéficier un tiers. Bénéficiaire ou Participant : désigne la personne physique qui consomme la Prestation touristique achetée par le Client auprès du Vendeur.

Location de vacances ou Location Saisonnière ou Gîte rural : service de voyage constitué de la location d'un immobile conçue pour une durée maximale et non renouvelable de quatre-vingt-dix jours consécutifs, selon la définition donnée par les articles L211-4 du code du tourisme et l'1(2) de la loi n°70-8 du 2 janvier 1970. Partenaire : désigne toute personne productrice ou organisatrice de la Prestation touristique vendue par le Vendeur au Client.

Contrat : désigne l'ensemble des engagements réciproques pris par le Vendeur, d'une part, et par le Client, d'autre part, et portant sur la réservation ou l'achat d'une Prestation touristique. Le Contrat est composé des conditions générales de vente applicables à tous les opérateurs de tourisme, des conditions particulières de vente applicables au Vendeur et des conditions de réservation propres à la Prestation touristique sélectionnée par le Client.

Séjour : désigne un forfait touristique au sens des dispositions de l'article L212-1 (II) du code du tourisme. Prestation touristique ou Prestation de voyage : désigne (i) un service de voyage ou (ii) un service touristique ou (iii) un forfait touristique ou (iv) une prestation de voyage liée tels que ces termes sont définis à l'article L212-2 du code du tourisme.

Réactivité de pleine nature : désigne une Prestation touristique ou une Prestation de voyage qui se déroule en milieu naturel.

Canal de distribution : désigne le moyen technique par lequel le Vendeur propose au Client de réserver ou d'acheter une Prestation touristique (téléphone, site internet, accueil physique, ...).

Partie : désigne le vendeur ou le Client, selon le sens donné par la phrase où ce terme figure. Au pluriel, ce terme désigne le vendeur et le Client.

Site : désigne le ou les sites internet du Vendeur dont ceux figurant à l'adresse ou aux adresses : www.tourisme93.com

### Art. 3 – INFORMATION PRÉALABLE OU PRECONTRACTUELLE

#### 3.1 – PORTÉE

Les informations descriptives relatives à la Prestation touristique proposée par le Vendeur et figurant sur le Site ou sur le document remis au Client par le Vendeur constituent l'information préalable ou précontractuelle faite au Client au sens donné par l'article L. 211-4 du code du tourisme. Les éléments de cette information préalable ou précontractuelle dont la liste figure à l'article R211-4 du code du tourisme engagent le Vendeur.

#### 3.2 – MODIFICATIONS

Le Vendeur se réserve toutefois les droits d'apporter des modifications à ces éléments de l'information préalable dans la mesure où ces modifications sont apportées au Client par écrit et avant la conclusion du Contrat, dans les conditions prévues par les articles R211-5 et L211-9 du code du tourisme.

#### 3.3 – PRIX

Le prix de la Prestation touristique, affiché sur le Site ou sur le document d'information préalable et remis par le Vendeur au Client, est celui en vigueur au moment de la consultation par le Client. Il correspond au prix de la Prestation touristique, toutes taxes comprises (TTC).

Dans certains cas, des frais supplémentaires dont le détail et les conditions d'application figurent dans l'information préalable fournie ont été perçus par le Vendeur lors de la réservation. Les modalités de paiement de ce prix figurent également sur le Site ou sur le document d'information préalable.

#### 3.4 – TAUX DE SECOUR

Conformément à la législation en vigueur sur l'activité des plateformes de réservation, le Vendeur peut (i) collecter la taxe de séjour applicable sur les différents territoires de sa zone géographique d'intervention au moment de la réservation ou de l'acte d'achat et (ii) la reverser aux intercommunalités pour le compte du Client. Lorsqu'elle est collectée par le Vendeur, le détail de cette taxe est mentionné sur le Site ou sur le document d'information préalable remis au Client.

#### 3.5 – FRAIS DE DOSSIER

Enfin, des frais de dossier peuvent également être perçus par le Vendeur. Le détail et le montant de ces frais de dossier sont mentionnés dans l'information préalable et peuvent être différents en fonction du Canal de distribution du Vendeur.

#### 3.6 – PRIX DÉFINITIF

Le prix définitif TTC de la Prestation touristique et incluant tous les frais est indiqué au Client avant la formation définitive du Contrat.

#### Art.4 – RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Il appartient au Client de vérifier que les informations personnelles qu'il fournit lors de la réservation, lors de l'acte d'achat ou à tout autre moment, sont exactes et complètes.

En cas de réservation en ligne sur le Site, il est de la responsabilité du Client de s'assurer que les coordonnées qu'il communique sont correctes et qu'elles lui permettront de recevoir la confirmation de sa réservation. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas cette confirmation dans le délai indiqué, il incombe au Client de contacter le Vendeur sans délai. En outre, et pour le bon suivi de son dossier, le Client doit informer le Vendeur le plus rapidement possible de toute modification des informations personnelles qu'il a fournies au Vendeur.

#### Art.5 – RÉVISION DU PRIX

Le prix de la Prestation touristique ne pourra être modifié par le Vendeur après la formation du Contrat, sauf dans les cas limitativement prévus par l'article L211-12 du code du tourisme et au plus tard 21 jours avant le début de la Prestation touristique. À cet égard, les éléments de réservation font figurer les paramètres de la possible révision du prix et de quelle manière la révision du prix peut être calculée en fonction desdits paramètres. En aucun cas, le Client ne saurait solliciter l'annulation de la réservation en raison de la révision du prix sauf si, par l'effet de cette révision, la hausse du prix était supérieure à 8% par rapport au prix initialement convenu lors de la formation du Contrat.

#### Art.6 – RESPONSABILITÉ DU VENDEUR

Conformément à l'article L211-18 du code du tourisme, le Vendeur est responsable de plein droit à l'égard du Client ou du Bénéficiaire de la Prestation touristique de l'exécution des services prévus par le Contrat. Toutefois le Vendeur peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est :

- Soit imputable au Client ou au Bénéficiaire,
- Soit imputable à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat et qu'il réunit un caractère imprévisible ou inévitable,
- Soit dû à des circonstances exceptionnelles et inévitables
- Lorsque la responsabilité du Vendeur est engagée et sauf en cas de préjudice corporel ou en cas de dommages causés intentionnellement ou par négligence, l'indemnité sollicitée par le Client ne saurait excéder trois fois le prix total de la Prestation touristique.

#### Art.7 – PROCESSUS DE RÉSERVATION EN LIGNE

Le processus de réservation en ligne sur le Site est le suivant :

- Le Client sélectionne le ou les Prestations touristiques de son choix et les place dans son panier d'achat
- Après validation du panier d'achat, le Client saisit ses informations et ses coordonnées personnelles
- Le Client accède ensuite à une page récapitulant l'ensemble des éléments constitutifs du Contrat, éléments dont la liste est fixée aux articles R211-4 et R211-6 du code du tourisme
- Un premier « clic » permet au Client de valider les termes du Contrat, sous réserve d'avoir expressément accepté les présentes conditions générales et particulières de vente
- Un second « clic » du Client, confirmant l'acceptation de ce dernier, permet au Client de valider les modalités de paiement du prix
- Dans le cas où le paiement est effectué par carte bancaire, la réservation est considérée comme ferme et définitive et le Contrat formé qu'après acceptation du paiement par la banque du Client, tout rejet de paiement postérieur entraînera la résolution immédiate du Contrat.
- Après formation définitive du Contrat, le Vendeur adressera au Client un e-mail de confirmation, récapitulant l'ensemble des termes du Contrat, le contenu de cet e-mail constitue un moyen de preuve attestant de l'existence du Contrat.

#### Art.8 – PROCESSUS DE RÉSERVATION HORS LIGNE

En cas de réservation hors ligne, le Vendeur adresse au Client un projet de Contrat mentionnant l'ensemble des éléments prévus aux articles R211-4 et R211-6 du code du tourisme et incluant les présentes conditions

générales et particulières de vente.

La réservation ou l'acte d'achat est définitivement formé après réception par le Vendeur et avant la date limite mentionnée sur le projet (i) d'un exemplaire du Contrat signé par le Client impliquant notamment l'acceptation des présentes conditions générales et particulières de vente (mentionnées sur le Site et disponibles sur simple demande auprès du Vendeur) et (ii) du paiement de la partie du prix indiquée au Contrat ainsi qu'il est dit à l'article 12 ci-après.

Dans le cas où le paiement de la partie du prix indiquée au Contrat est effectué par carte bancaire, la réservation est considérée comme ferme et définitive et le Contrat formé lorsque le Client communique ses coordonnées bancaires et son cryptogramme, soit par téléphone au Vendeur, soit dans un point de réservation physique du Vendeur. Tout rejet de paiement postérieur entraînera la résolution immédiate du Contrat.

#### Art.9 – ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L221-18 1<sup>er</sup> du code de la consommation, le Client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation consécutif à l'achat ou à la réservation d'une Prestation touristique proposée par le Vendeur.

#### Art.10 – PAIEMENT

Sauf en cas de réservation en ligne où le paiement de l'intégralité du prix peut être exigé lors de la réservation, la réservation devient ferme et définitive et le Contrat formé lorsqu'un acompte représentant au moins 25% du prix total de la Prestation touristique est perçu par le Vendeur. Le solde du prix est dû au plus tard 30 jours avant le début de la Prestation touristique.

En cas de réservation à moins de 30 jours du début de la Prestation touristique, la totalité du règlement du prix de la Prestation touristique est systématiquement exigée à la réservation. Le Client n'ayant pas versé la totalité du prix de la Prestation touristique au plus tard 30 jours avant le début de la Prestation touristique est considéré comme ayant annulé sa réservation et se verra appliquer des frais de résiliation ainsi qu'il est indiqué à l'article 7<sup>ci-après</sup>. Enfin, et conformément à l'article 68 du décret 72-678 du 20 juillet 1972 modifié, les Locations de vacances ne peuvent faire l'objet d'aucun versement plus de 6 mois avant la remise des clés.

#### Art.11 – BON D'ÉCHANGE

Dès réception du paiement intégral, le Vendeur adresse au Client un bon d'échange présentant les informations pratiques relatives à la consommation de la Prestation touristique. La remise de ce bon d'échange au Partenaire par le Client n'est plus obligatoire si son arrivée, le Client pourra communiquer la référence de sa réservation et présenter une pièce d'identité au nom du dossier de réservation.

#### Art.12 – ARRIVÉE

Le Client doit se présenter le jour convenu et aux heures mentionnées sur le bon d'échange. En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, le Client doit prévenir le Partenaire dont l'adresse et le téléphone figurent sur le bon d'échange. Le prix des Prestations touristiques non consommées en raison de ce retard restera dû et le retard ne donnera lieu à aucun remboursement.

#### Art.13 – DURÉE

Le Client signataire du Contrat, conclu pour une durée déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue des dates mentionnées dans le Contrat.

#### Art.14 – MODIFICATION DU PRIX DU VENDEUR

Le Vendeur a la possibilité de modifier unilatéralement les clauses du Contrat après la formation du Contrat et avant le début de la prestation touristique et sans que le Client ne puisse s'y opposer, sous réserve que la modification soit mineure et que le Client en soit informé le plus rapidement possible de manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable.

En cas de modification unilatérale par le Vendeur d'une Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive et si cette modification n'est pas mineure et porte sur un élément essentiel du contrat telle qu'une hausse du prix de plus de 8% par rapport au prix initial en cas d'application de la clause de révision du prix, le Client a la possibilité, soit d'accepter la modification proposée par le Vendeur, soit de résilier sans frais le Contrat. En cas de résiliation du Contrat, le Client se voit rembourser immédiatement les sommes versées au titre de cette réservation et payer une indemnité équivalente à celle qu'aurait dû supporter le Client si une annulation était intervenue de son fait à la date de la modification et ainsi qu'il est mentionné à l'article 18 ci-après.

#### Art.15 – ANNULATION DU PRIX DU VENDEUR

Le Vendeur a la possibilité d'annuler la réservation sans frais avant le début de la Prestation touristique dans les deux cas suivants :

- Si le nombre de personnes inscrites pour la Prestation touristique est inférieur au nombre minimal indiqué dans le bulletin de réservation et si l'annulation intervenue au plus tard (i) 20 jours avant le début si la Prestation touristique dépasse 8 jours, (ii) 7 jours avant le début si la Prestation touristique a une durée comprise entre 2 et 6 jours ou (iii) 48 h avant le début si la Prestation touristique ne dure pas plus de 2 jours ;
- Si le Vendeur est empêché de fournir la Prestation touristique en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables et si l'annulation interviendrait dans les meilleurs délais avant le début de la Prestation touristique. Dans les cas énumérés ci-dessus, le Client a droit au remboursement intégral des paiements effectués mais pas à un dédommagement supplémentaire pour le préjudice éventuellement subi. Dans tous les autres cas, le Vendeur qui annule unilatéralement une Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive est redevable à l'égard du Client non seulement du remboursement immédiat des sommes versées par le Client au titre de cette réservation mais également d'une indemnité correspondant à l'indemnité qu'aurait dû supporter le Client si l'annulation était intervenue de son fait à la même date et ainsi qu'il est mentionné à l'article 18 ci-après.

#### Art.16 – ANNULATION ET MODIFICATION DU PRIX DU CLIENT

Toute demande de modification ou d'annulation à l'initiative du Client de la Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive doit être notifiée par écrit au Vendeur. La date de réception de cette notification écrite sera celle retenue pour le calcul des frais visés ci-après. La demande doit être faite dans un délai maximum de 48h suivant la date de début du séjour, faute de quoi aucun remboursement ne sera accordé. Toute demande de modification non expressément acceptée par le Vendeur et qui ne donne pas lieu à un avenant au Contrat avec les ajustements éventuels rendus nécessaires équivaut à une annulation. À cet égard, et pour toutes les structures situées en site isolé, une demande de modification en vue d'un report pourra être accordée exceptionnellement dans certains cas liés aux conditions climatiques et/ou aux conditions d'accessibilité. La demande doit être effectuée par mail ou courrier postal auprès du Vendeur dans un délai de 48h ouvrées à compter de la survenance de la modification des conditions climatiques et/ou d'accessibilité.

#### Individuel au sein d'un groupe

Délai constaté avant le début du Séjour ou de la Prestation	Frais de résolution
Plus de 30 jours	10% du prix du séjour
De 30 à 22 jours	25% du prix du séjour
De 21 à 9 jours	50% du prix du séjour
De 7 à 2 jours	75% du prix du séjour
Moins de 2 jours/non présentation	80% du prix du séjour

#### Totalité du groupe

Délai constaté avant le début du Séjour ou de la Prestation	Frais de résolution
Plus de 30 jours	0% du forfait / personne
De 30 à 22 jours	25% du forfait / personne
De 21 à 9 jours	50% du forfait / personne
De 7 à 2 jours	75% du forfait / personne
Moins de 2 jours/non présentation	100% du forfait / personne

Les frais de résolution sont payés par le Client au Vendeur et viennent s'imputer à due concurrence sur les sommes dues et déjà payées par le Client au titre de la réservation. Si le Client a souscrit un contrat d'assurance-annulation, les frais de résolution sont pris en charge par l'assureur dans les conditions prévues par le contrat d'assurance dont un résumé des garanties est joint au Contrat. Dans ce dernier cas toutefois, les frais de souscription du contrat assurance-annulation ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement.

#### Art.17 – INTERRUPTION DU SÉJOUR

En cas d'interruption de la Prestation touristique par le Client avant le terme prévu, il ne sera procédé à aucun remboursement de la part du Vendeur. Toutefois, le Client pourra se faire indemniser si le motif d'interruption est couvert par le contrat d'assurance-annulation qu'il a souscrit.

#### Art.18 – CESSIION DU CONTRAT

Le Client peut céder le Contrat à un tiers qui remplit les mêmes conditions que lui pour consommer la Prestation touristique. Dans ce cas, le Client est tenu d'informer le Vendeur de sa décision par lettre recommandée avec

accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début de la Prestation touristique. Le Vendeur communique alors sans délai au Client le montant des frais afférents à cette cession, frais qui ne sauraient excéder les frais supplémentaires éventuellement demandés par le Partenaire et le coût de traitement du dossier de cession par le Vendeur. En cas de Cession, le Client est responsable solidairement avec le tiers et vis-à-vis du Vendeur du paiement du solde du prix ainsi que des frais supplémentaires éventuellement occasionnés par cette cession.

#### Art.18 – CONDITIONS SPECIFIQUES AUX HéBERGEMENTS

##### 18.1 – CAPACITÉ

Le Contrat est établi pour un nombre limité de personnes. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'accueil de l'hébergement prévu au Contrat, le Partenaire peut refuser les participants supplémentaires. Toute rupture du Contrat pour ce motif sera alors considérée faite à l'initiative et sous la responsabilité du Client. Dans ce cas, le prix de la Prestation touristique restera acquis au Vendeur.

##### 18.2 – DÉPOT DE GARANTIE ET ETAT DES LIEUX

Certains types d'hébergement requièrent le paiement d'un dépôt de garantie à effectuer par le Client et destiné à couvrir les conséquences financières éventuelles des dégradations pouvant survenir pendant la Prestation touristique. Le montant de ce dépôt est variable et est mentionné dans le document d'information préalable. Ce dépôt de garantie est versé au Partenaire ou à son représentant au début de la Prestation touristique. De façon contractuelle, il sera établi à l'arrivée et au départ un état des lieux permettant une vérification de l'état des locaux et objets de la location. Au départ, le dépôt sera restitué au Client, déduction faite du coût de l'éventuelle remise en état, si des dégradations imputables au Client étaient constatées. En cas de départ anticipé (par rapport aux heures mentionnées sur le bon d'échange) empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du Client, le dépôt de garantie (ou le solde du dépôt en cas de dégradations) est restitué par le Partenaire au Client dans un délai n'excédant pas une semaine. Le Client est tenu de jour du bien loué en bon père de famille. L'état de propreté de l'hébergement à l'arrivée du Client devra être constaté dans l'état des lieux. Le nettoyage des locaux est à la charge du Client pendant toute la période de location et jusqu'à son départ.

##### 18.3 – PAIEMENT DES CHARGES

Certains types d'hébergement requièrent le paiement de frais correspondant aux consommations d'eau, de gaz, d'électricité, de chauffage, etc. Le détail de ces frais est variable et est mentionné dans le document d'information préalable. Généralement, les charges incluses dans le prix de base comprennent l'électricité à hauteur de 9 kWh par jour, le gaz pour gazinière, l'eau froide. Le montant de ces charges est à verser directement au Partenaire contre reçu. Certains prix de location peuvent inclure un forfait global de charges.

##### 18.4 – HOTELIERIE

Les prix comprennent la location de la chambre avec ou sans petit déjeuner, 2/3 pension ou pension complète. Sauf indication contraire, ils ne comprennent pas les boissons des repas. Lorsqu'un Client occupe seul une chambre prévue pour loger deux personnes et sauf mention contraire, il lui est facturé un supplément dénommé « supplément chambre individuelle ». Le jour du départ, la chambre doit être libérée à l'heure affichée dans l'établissement.

##### Art.20 – ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Le Vendeur se réserve le droit de substituer à une activité prévue dans le Contrat, une autre activité, si celle-ci est empêchée de fournir l'activité d'origine en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables et si la substitution intervient dans les meilleurs délais après la survenance des circonstances considérées. Dans cette hypothèse, le Client ne saurait prétendre à une aucune indemnité, ainsi qu'il est dit à l'article 7 ci-avant. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils de l'encadreur. Le Vendeur se réserve le droit d'exposer à tout moment d'un groupe un participant dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité du groupe et le bien-être des autres participants. Dans ce cas, aucune indemnité ne sera due. Certains participants qui se déroulent en extérieur nécessitent une bonne condition physique et/ou des équipements spécifiques. Lorsque cela est le cas, les informations correspondantes figurent dans le document d'information préalable.

##### Art. 21 – ANIMALS

Le Contrat ou le bon d'échange précise si le Client peut ou non séjourner en compagnie d'un animal domestique et, le cas échéant, précisions à l'acueil de l'animal fait ou non l'objet d'un supplément tarifaire et d'un dépôt de garantie majoré. En cas de non-respect de cette clause par le Client, le prestataire peut refuser de fournir la Prestation touristique. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

##### Art. 22 – ASSURANCES

Le Client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il bénéficie par ses assurances personnelles d'une couverture d'assurance dite « de villégiature ». À défaut, il lui est vivement recommandé d'en souscrire une. Le Vendeur met à disposition du Client la possibilité de souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation et d'assistance, le contenu des garanties et des exclusions fait l'objet d'un document qui sera remis au Client en même temps que le document d'information préalable. Le Vendeur est assuré au titre de sa responsabilité civile professionnelle ainsi qu'il est indiqué par ailleurs.

##### Art. 23 – RÉCLAMATIONS

Toute réclamation relative à l'exécution ou à la mauvaise exécution du Contrat doit être adressée par écrit au Vendeur sous 48h ouvrées. Les réclamations relatives à l'état des lieux doivent obligatoirement être portées à la connaissance du Vendeur dans les 48 heures suivant l'arrivée.

##### Art.24 – MÉDIATEUR DU TOURISME

Après avoir contacté le Vendeur et, à défaut d'une réponse satisfaisante de sa part dans un délai de 60 jours, le Client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV), dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation tourisme Voyage BP 80303 - 75 823 Paris Cedex 17, et dont modalités de saisine sont disponibles sur le site internet : www.mtv.travel

##### Art.25 – PREUVE

Il est expressément convenu entre les Parties que les données conservées dans le système d'information du Vendeur et/ou de ses Partenaires concernant les éléments de la Prestation touristique ont la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

##### Art. 26 – DONNEES PERSONNELLES

Le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, autrement appelé le Règlement général sur la protection des données ou RGPD, ainsi que la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, fixent le cadre juridique applicable aux traitements de données à caractère personnel.

Dans le cadre de son activité de vente de Séjours et Prestations touristiques, le Vendeur met en œuvre et exploite des traitements de données à caractère personnel relatifs aux Clients et aux Bénéficiaires. Conformément à l'article 12 du RGPD, le Vendeur a formalisé les droits et les obligations des Clients et Bénéficiaires au regard du traitement de leurs données à caractère personnel au sein d'un document appelé Politique de confidentialité, accessible sur demande auprès du Vendeur. Pour toute autre information plus générale sur la protection des données personnelles, tout intéressé est invité à consulter le site de la CNIL : www.cnil.fr.

##### Art.27 – USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET PRIMAT DU FRANÇAIS

Conformément à la loi n° 94-661 du 4 août 1994, les offres présentées sur les sites internet du Vendeur ainsi que les présentes conditions particulières de vente, sont rédigées en langue française. Des traductions en langues étrangères de tout ou partie de ces informations peuvent toutefois être accessibles. Les Parties conviennent que la version en langue française primera sur toutes les versions rédigées dans une autre langue.

##### Art.28 – DROIT APPLICABLE

Tout Contrat conclu entre le Vendeur et le Client est soumis au droit français.

##### IDENTITE DU VENDEUR – ASSURANCE RCP – GARANTIE FINANCIERE

##### Informations relatives au Vendeur :

Raison sociale : Seine-Saint-Denis Tourisme  
Forme juridique : Association loi 1901  
N° SIRET : 418 237 033 00305  
Code APE : 78902  
N° d'immatriculation AOUTO FRANCE : IMT0 9310001  
Adresse : 140 avenue Jean Luvine – 93695 PANTIN Cedex  
Téléphone : 01 49 15 98 98

##### Assurance RCP :

Le Vendeur a souscrit une assurance en responsabilité civile professionnelle (RCP) n° de société : 7636345 auprès de MARIF Ile-de-France – CS 80000 – 78055 NOIRY CEDEX 9 afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle que le Vendeur peut encourir.

##### Garantie financière :

Le Vendeur justifie d'une garantie financière souscrite auprès de APST (F) de commercialisation : IM0 039 1000 11 qui a pour objet la protection du consommateur (remboursement des acomptes versés, continuation du voyage...) en cas de défaillance financière du Vendeur.

# DESTINATION GROUPES

ADN  
Tourisme

Rejoignez les experts  
du voyage en **Groupes** !

## ■ AUVERGNE RHÔNE-ALPES

### 01 AIN

Tél : 04 74 32 83 98  
www.ain-tourisme.com  
reservation@aintourisme.com

### 03 ALLIER

Tél : 04 70 46 81 63  
www.allier-tourisme.com  
c.burdet@allier-tourisme.net

### 43 HAUTE-LOIRE

Tél : 04 71 07 41 65  
www.auvergne-experience.fr  
groupes@auvergne-experience.fr

### 73/74 SAVOIE MONT BLANC

Tél : 04 50 51 61 16  
www.groupes.savoye-mont-blanc.com  
btob@agencesmb.com

## ■ BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

### 25 DOUBS

Tél : 03 81 21 29 77  
www.doubs.travel/groupes  
groupes@doubs.com

### 39 JURA

Tél : 03 84 87 08 88  
www.jura-tourism.com  
groupes@jura-tourism.com

### 89 YONNE

Tél : 03 86 72 92 10  
www.groupes-yonne.com  
groupes@tourisme-yonne.com

## ■ CORSE

### 2B CALVI BALAGNE

Tél : 04 95 65 92 90  
www.balagne-corsica.com  
receptif@calvi-tourisme.corsica

## ■ CENTRE VAL-DE-LOIRE

### 18 CHER

Tél : 02 48 48 00 19  
www.berryprovince.com  
nathalie.roger@ad2t.fr

### 28 EURE-ET-LOIR

Tél : 02 37 84 01 02  
www.tourisme28.com  
maxime.darras@tourisme28.com

### 45 LOIRET

Tél : 02 38 62 97 34  
www.circuitsgroupesloiret.com  
groupes@tourismeloiret.com

## ■ GRAND EST

### 10 AUBE

Tél : 03 25 42 50 83  
www.aube-champagne.com  
estelle.mazard@aube.fr

### 52 HAUTE-MARNE

Tél : 03 25 30 31 90  
www.tourisme-hautemarne.com  
groupes@tourisme-hautemarne.com

## ■ HAUTS DE FRANCE

### 60 OISE

Tél : 03 64 60 60 01  
www.oisetourisme.com  
reservation@oisetourisme.com

### 62 PAS-DE-CALAIS

Tél : 03 21 10 34 40  
www.groupes-pasdecalais.com  
groupes@pas-de-calais.com

### 80 SOMME

Tél : 03 22 71 22 74  
www.somme-groupes.com  
groupes@somme-tourisme.com

## ■ ILE-DE-FRANCE

### 77 SEINE-ET-MARNE

Tél : 01 60 39 60 41  
www.seineetmarnevivreengrand.fr  
laurence.trasbot@attractivite77.fr

### 91 ESSONNE

Tél : 01 64 97 96 34  
www.essonnnetourisme.com  
c.bouillon@essonnnetourisme.com

### 93 SEINE-SAINT-DENIS

Tél : 01 49 15 98 98  
www.tourisme93.com  
groupes@tourisme93.com

### 94 VAL-DE-MARNE

Tél : 01 55 09 30 73  
www.tourisme-valdemarne.com  
resa@tourisme-valdemarne.com

### 95 VAL D'OISE

Tél : 01 30 73 39 18  
www.valdoise-tourisme.com  
groupes@valdoise-tourisme.com

## ■ NORMANDIE

### 27 EURE

Tél : 02 32 62 84 49  
www.eure-tourisme.fr  
groupes@eure-tourisme.fr

### 61 ORNE

Tél : 02 33 15 00 06  
www.escaporne.fr  
groupes@orne.fr

## ■ NOUVELLE AQUITAINE

### 19 CORRÈZE

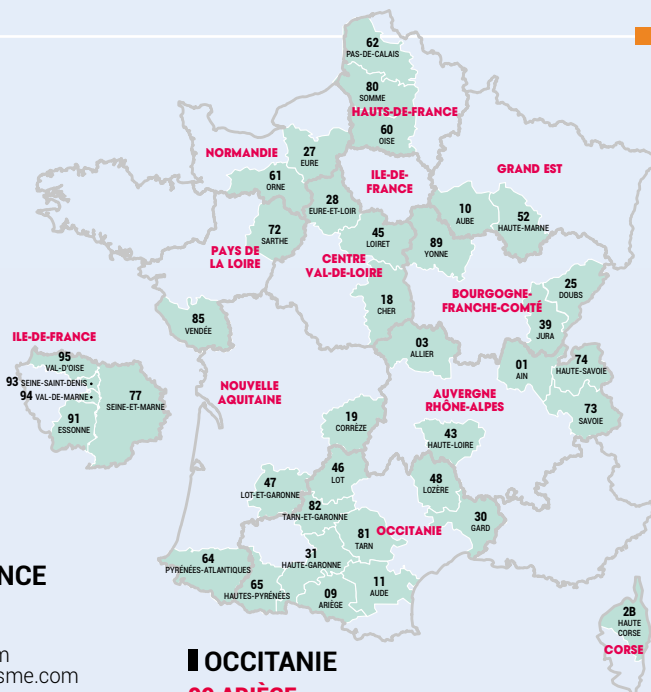
Tél : 05 44 41 90 31  
www.tourismecorreze.com  
pbreuil@correze.fr

### 47 LOT-ET-GARONNE

Tél : 05 53 66 14 14  
www.tourisme-lotetgaronne.com  
jfillol@tourisme-lotetgaronne.com

### 64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Tél : 05 59 27 17 49 / 05 59 37 96 92  
receptif@tourismepau.fr  
d.susbielles@otpaysbasque.com



## ■ OCCITANIE

### 09 ARIÈGE

Tél : 05 61 02 30 72  
www.ariegepyrenees.com  
groupes@ariegepyrenees.com

### 11 AUDE

Tél : 04 68 11 66 05  
www.audetourisme.com  
c.combis@audetourisme.com

### 30 GARD

Tél : 07 49 95 54 19  
www.tourismegard.com  
reservation@tourismegard.com

### 31 HAUTE-GARONNE

Tél : 05 61 99 70 69  
www.hautegaronnetourisme.com  
fducler@tourismehg.com

### 46 LOT

Tél : 06 62 88 00 14  
www.groupes-lot.com  
contact@groupes-lot.com

### 48 LOZÈRE

Tél : 04 66 65 74 19  
www.lozere-resa.com  
f.rev@lozere-resa.com

### 65 HAUTES-PYRÉNÉES

Tél : 05 62 56 70 03  
www.tourisme-hautes-pyrenees.com  
laboutique.groupe@ha-py.fr

### 81 TARN

Tél : 05 63 77 01 64  
www.tourisme-tarn.com  
groupes@tourisme-tarn.com

### 82 TARN-ET-GARONNE

Tél : 05 63 21 79 47  
www.tourisme-tarnetgaronne.fr  
fabienne.sinnig@tourisme82.com

## ■ PAYS DE LA LOIRE

### 72 SARTHE

Tél : 02 72 88 18 75  
www.sarthetourisme.com/voyager-en-groupe  
i.guet@sarthetourisme.com

### 85 VENDÉE

Tél : 02 51 62 65 27  
www.vendee-tourisme.com  
groupes@vendee-tourisme.com

## LE RÉSEAU DES AGENCES DÉPARTEMENTALES

15 avenue Carnot - 75017 PARIS  
E-mail : groupes@adn-tourisme.fr

[www.destination-groupes.net](http://www.destination-groupes.net)



Le numéro d'immatriculation, le nom de l'assureur et du garant de chaque organisme sont mentionnés dans leur brochure.



# #ExploreParis

**Le Grand Paris comme vous ne l'avez jamais vu !**

**Vivez des expériences et rencontres inédites lors de visites et balades dans le Grand Paris avec des guides passionnés.**



© Juliette Jern.

Toute l'année, visites de quartiers, balades street art, activités au bord de l'eau, découvertes gastronomiques, rencontres avec les habitants, ateliers et savoir-faire, visites autour de l'art contemporain...

**Programme et réservations sur**  
**[exploreparis.com](https://exploreparis.com)**  
Contact : [cse@exploreparis.com](mailto:cse@exploreparis.com)